



Paris, le 23 Janvier 2017

Save The Date

Semaine du Son, Les enjeux sociétaux du son

Du 23 au 29 janvier à Paris et jusqu'au 5 février en régions

Cette 14ème édition de la Semaine du Son a pour but d'amener chaque être humain à prendre conscience que le son est un élément d'équilibre personnel fondamental dans sa relation aux autres et au monde, dans ses dimensions environnementales et sociétales, médicales, économiques, industrielles et culturelles.

Audika, le n°1 de la correction auditive, soutient évidemment cet évènement en permettant des dépistages gratuits dans tous ses centres auditifs !

L'occasion également de faire le point sur les innovations technologiques du secteur et sur le métier encore trop méconnu d'audioprothésiste !

Les innovations technologiques du secteur

- Les protections auditives sur-mesure

Avec la génération Y, constamment branchée sur écouteurs, les oreilles des jeunes sont vraiment malmenées.

Heureusement, il existe aujourd'hui des solutions pour les protéger tout en conservant une qualité d'écoute optimale.

Pour les mélomanes ou musiciens, par exemple, et avec une empreinte du conduit auditif, il est possible de se munir d'une protection auditive personnalisée, à atténuation linéaire spécialement conçue pour une restitution fidèle de la musique.

Toujours sur-mesure, il existe des écouteurs haute performance qui peuvent se clipser dans les protections auditives et permettre ainsi d'écouter ses musiques dans un environnement sonore remarquable, dû à l'isolation phonique.

- Les objets connectés : Les appareils auditifs connectés à l' iPhone, l'iPad et l'iPod grâce à l'application Made For iPhone (MFI)

Grâce à l'application Made For iPhone, actuellement disponible sur iPhone, iPad et iPod, une personne appareillée peut se passer du transmetteur et donc piloter directement ses aides

auditives depuis son téléphone ! C'est aussi une façon discrète de modifier les réglages de ses aides auditives sans que l'entourage puisse le soupçonner.

Bien comprendre le métier d'audioprothésiste

Encore trop méconnu du grand public, le métier d'audioprothésiste figure pourtant parmi les professions les plus prometteuses de ces prochaines années. En effet avec le papyboom, de plus en plus de personnes vont avoir recours à la correction auditive, et le nombre d'audioprothésistes devrait logiquement augmenter.

Son rôle est primordial pour suivre un client dans le « processus » de correction auditive. Après que le médecin ORL ait effectué une ordonnance pour un rendez-vous dans un centre de correction auditive, le client passe entre les mains de l'audioprothésiste, qui, lui seul, prend en charge le dépistage précis de l'audition, puis le choix du bon appareil et surtout le suivi tout au long du processus de rééducation de l'oreille. Rééducation qui peut prendre entre 4 et 6 mois. L'appareil auditif, aussi perfectionné qu'il soit, n'est rien sans un bon suivi de l'audioprothésiste.

Son rôle est aussi pédagogique. Il explique, apprend et accompagne son client et son entourage tout au long de la vie de l'appareil.

Pour exercer le métier d'audioprothésiste, il faut être titulaire du diplôme d'État (DE) qui s'obtient sur concours après un bac S et trois ans d'études.

Dès ses débuts, un audioprothésiste peut être rémunéré jusqu'à 3 500 € net.

SI LE SUJET AUTOUR DE LA SEMAINE DU SON VOUS INTERESSE, VOICI LES :

POSSIBILITES D'INTERVIEWS :

- Des audioprothésistes Audika impliqués dans la Semaine du Son et pouvant commenter l'importance de la qualité sonore environnementale.
- Etudiants ou jeunes audioprothésistes
- Un expert Audika des nouvelles technologies

POSSIBILITES DE TOURNAGES :

- Dans un centre de correction auditive Audika pour assister à une séance de dépistage et/ ou d'appareillage
- Dans un centre de correction auditive Audika pour voir la conception d'une protection auditive sur-mesure
- Dans un centre de formation d'un étudiant en école d'audioprothésiste

A propos d'Audika

Avec plus de 460 centres répartis dans 91 départements, Audika est le Premier Réseau Français de centres spécialisés dans la correction auditive. Le groupe est également présent depuis 2013 en Belgique (7 centres).

Il a généré 102,9 M€ de chiffre d'affaires en 2013. Audika est la référence en matière de correction auditive et propose partout en France un accueil et une prise en charge sur-mesure.



CONTACT PRESSE
Caroline CAEN
ccaen@televisionandco.fr
LD: 01 55 65 06 08
06 72 88 03 03